

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

CCAS DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

Domaines de compétences par thèmes 8.2 aide sociale

Convention de partenariat
entre l'association bulle d'Eir
et le centre communal
d'actions sociales

DATE DE CONVOCATION
27 septembre 2024

Nombre de membres
en exercice : 16
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 14

La Présidente,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-267602316-20241001-2024-10-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2024-10-27

L'an deux mil vingt quatre

Le premier octobre à dix-huit heures

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de madame Nadia Mezrar, Présidente.

Etaient présents :

Mme MEZRAR – Mme DUDOUEY – Mme BARRIERE – Mme CREVON –
M. MAUGER – Mme LAMBERT – Mme SCOTE – Mme ESCLASSE F – M.
BIGOT

Absents ayant donné pouvoir :

Mme SEMIEM a donné pouvoir à Mme MEZRAR
M. SACHOT a donné pouvoir à Mme BARRIERE
Mme LOISEAU a donné pouvoir à Mme SCOTE
Mme BREANT a donné pouvoir à Mme LAMBERT
Mme POILPRE a donné pouvoir à Mme DUDOUEY

Excusés

Mme LECLERC
Mme JAFFRENNOU

Mme BARRIERE est nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre de Contrat Local de Santé (CLS) signé par le CCAS avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Normandie et la CPAM de la Seine Maritime en septembre 2023, le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf souhaite pouvoir développer des actions visant à améliorer la santé de la population, notamment au travers de la promotion de la santé, en proposant à ses habitants une nouvelle offre associative en matière d'activité physique adaptée.

Bulle d'EIR est une association sportive implantée à Elbeuf (76), qui propose à des personnes de tout âge, hommes ou femmes, souffrant de maladie chronique ou affection longue durée, la pratique d'une activité physique propre à la santé et au bien-être.

Une convention fixe les modalités de partenariat et financières entre l'association Bulle d'EIR et le CCAS pour participer à la mise en œuvre du programme d'activités physiques adaptées proposé par Bulle d'EIR au profit des habitants de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Afin de mener à bien ses actions, le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf consent à mettre à la disposition de l'association une salle à titre gracieux.

Le règlement des séances sportives se fait directement par les adhérents, selon la politique tarifaire appliquée par l'association en vigueur au moment de la signature de la convention (tarifs révisables lors de l'Assemblée Générale annuelle de Bulle d'EIR).

La convention prend effet au 21 octobre 2024 et court jusqu'au 31 août 2025. La convention est renouvelable par tacite reconduction. Les disponibilités de la salle seront éventuellement revues annuellement, au moment de l'attribution des salles par la municipalité aux associations locales.

Il est donc proposé au Conseil d'administration d'approuver les modalités de partenariat entre l'association Bulle d'Eir et le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, et d'autoriser Mme la Présidente à signer la dite convention annexée au projet de délibération.

Vu

Le Code de l'action sociale et des familles notamment son article R 123-20 ;

La convention annexée au présent projet de délibération ;

Considérant

La volonté du CCAS d'enrichir son panel d'activités proposé aux habitants de Saint-Pierre-lès-Elbeuf souffrant de maladie chronique ou affection longue durée avec des activités physiques adaptées ;

La volonté de l'association Bulle d'eir et du CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf de conventionner.

Le **conseil d'administration**, décide par :

Voix pour : 14

Voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'approuver les modalités de partenariat entre l'association Bulle d'Eir et le CCAS de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

Article 2 : d'autoriser Madame la Présidente à signer la dite convention annexée au projet de délibération.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits